



REVUE DE PRESSE DU 30/11/2016

- 1- Le chiffre d'affaires de la CAAT a enregistré au cours des neuf premiers mois de l'année 2016, une croissance d'environ 10% contre 5% à la même période de l'année dernière, a indiqué, à Batna, son président directeur général, Youcef Benmicia. S'exprimant en marge d'une rencontre régionale sur les risques Industriels, il a révélé que la CAAT prévoit pour l'année 2016 un chiffre d'affaires supérieur aux 21 milliards de dinars (mds DA) enregistrés lors du précédent exercice. Le montant des indemnisations a atteint 12 mds DA au quatrième trimestre 2016, contre 13 mds DA pour tout l'exercice 2015, selon la même source qui a affirmé que cette rencontre vise à rapprocher les opérateurs économiques de la CAAT et les sensibiliser sur l'importance d'assurer leurs biens.

- 2- L'année 2017 s'annonce salée pour les automobilistes. On croit savoir en effet, que les assureurs estiment que face à la crise que connaît le marché automobile, leur situation financière sera très difficile. Aussi, proposent-ils d'augmenter les tarifs d'assurance auto de 5000 DA. Une augmentation qui s'explique par les difficultés financières auxquelles les assureurs sont confrontés, en raison de la baisse des quotas d'importation des véhicules et les 4,5 millions de dossiers qui attendent d'être réglés depuis 9 ans. Il faut savoir que les accidents de la route ont augmenté de 5% entre 2015-2016 par rapport à l'an 2014, dont les indemnisations s'élèvent à 6600 milliards de centimes. En 2015, les compagnies d'assurance ont payé 5700 milliards de centimes contre 5740 milliards en 2014.

- 3- Une centaine de nationalités d'opérateurs actives en Algérie dans le domaine économique. Le plus grand nombre de ces opérateurs est évidemment originaire de France. Contre toute attente, c'est la Syrie qui occupe la seconde position en termes de nombre d'opérateurs en Algérie. Cela, en dépit de la guerre civile qui sévit dans ce pays depuis plus de cinq années. En troisième position, on retrouve la Turquie. Viennent ensuite, la Chine et la Tunisie. Il est à noter que durant les neuf premiers mois de 2016, le Centre national du registre du commerce (Cnrc) a enregistré 12.512 opérateurs étrangers dont 10 160 entreprises, un chiffre en hausse comparativement aux 9715 en septembre 2015.



- 4- Lancé en juin 2014, le projet d'extension du Terminal à conteneurs du port d'Oran, sera réceptionné au courant du 1er semestre 2017. Ce projet ambitieux sera réalisé sur 16 ha, ce qui permettra d'augmenter la capacité du Terminal à conteneurs avec une superficie globale de 23 ha. L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation du port d'Oran, de sorte qu'il permettra d'augmenter la capacité actuelle du Terminal à conteneurs. Pas moins de 1,2 million de conteneurs, par an, seront donc traités grâce à ce projet d'extension qui permettra l'accostage des navires de gros tonnages.

- 5- Après des semaines de tension, le gouvernement opte pour un apaisement. Notre source précise que cette question sensible a fait l'objet d'une large discussion hier au sein de l'Exécutif. Le gouvernement semble avoir lâché du lest. Le départ à la retraite sans condition d'âge et après 32 ans de service pourrait être maintenu. Devant la pression des syndicats autonomes et le monde des travailleurs, le gouvernement opte pour un apaisement. «Il y a eu un accord entre le ministre et la commission pour faire introduire cette disposition comme amendement du projet amendant la loi sur la retraite et qui sera inclus dans le rapport complémentaire de la commission».

- 6- L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) tiendra aujourd'hui à Vienne, sa 171e réunion ministérielle avec comme point principal l'examen de la proposition algérienne visant la baisse de la production tout en tenant compte des préoccupations de toutes les parties. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) tiendra aujourd'hui à Vienne, sa 171e réunion ministérielle avec comme point principal l'examen de la proposition algérienne visant la baisse de la production tout en tenant compte des préoccupations de toutes les parties.

- 7- Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mardi à Alger l'émir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, en visite de fraternité en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de Cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb.



A lire :

Etait-ce ainsi qu'il fallait casser le monopole sur le commerce extérieur ?

Comment relancer l'économie à partir des entreprises économiques de production si on ne distribue pas du pouvoir d'achat ?

Comment peut-on encourager la production nationale si l'enrichissement rapide, massif provient des importations ?

La distribution de pouvoir d'achat ou plutôt la tentative de relever ou d'empêcher de dériver le pouvoir d'achat a financé surtout les plans de charge des entreprises étrangères, relançant ainsi les économies des pays de nos fournisseurs.

Etait-ce l'objectif fixé quand il avait été décidé de casser le monopole sur le commerce extérieur ? Tout se passe comme si grâce à cette réforme du commerce extérieur, les pouvoirs publics choisissent ceux qu'il faudrait rendre riches. Cela se passe ainsi, de toute façon. Ces fortunes acquises ne sont pas le résultat de l'investissement dans la production mais plutôt sont celui de la spéculation. En Europe, c'est pratiquement la bourgeoisie industrielle qui a développé les pays. Deux réponses pour l'avenir devraient être faites aux deux questions suivantes.

Lorsqu'il est invoqué l'argument du lien des augmentations salariales à la productivité hors hydrocarbures, la question se pose de savoir pourquoi il n'y a pas de productivité suffisante hors de ce secteur. Une autre question devrait également se poser et certainement qu'il existe un lien avec la condition posée pour des revalorisations salariales.

Egalement, une autre question se pose, celle de savoir ce qui découlera des menaces ressenties et liées à la sécurité alimentaire, à la désindustrialisation, aux oscillations des prix des hydrocarbures, à l'ordre public (la sécurité intérieure ?) du point de vue de la violence dans un contexte où les emplois donc les revenus se feront rares.

Au regard des différentes formes éprouvées de menaces qui pèsent sur le front social, alors qu'ont été à maintes fois organisées des " tripartites " et des bipartites, peut-on dire qu'il ne faudrait imputer la permanence du mécontentement qu'aux insuffisances ou plutôt à la faiblesse du dialogue social et que dans l'année qui va commencer, on n'effacera pas pour tout reprendre mais on tirera des leçons pour des corrections de trajectoire.

-FIN-